

Chapitre 28 (13 mars 1975) *Loi sur la représentation des Territoires du Nord-Ouest* porte la représentation des Territoires du Nord-Ouest à la Chambre des communes d'un à deux députés et établit une commission chargée de réviser les limites de leurs circonscriptions électorales.

Chapitre 29 (13 mars 1975) *Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* remplace le nom de la circonscription électorale de Bruce en Ontario par Bruce-Grey.

Chapitre 30 (13 mars 1975) *Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* remplace le nom de la circonscription électorale de Lafontaine au Québec par Lafontaine-Rosemont.

Chapitre 31 (13 mars 1975) *Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* remplace le nom de la circonscription électorale de Berthier au Québec par Berthier-Maskinongé.

Chapitre 32 (24 mars 1975) *Loi de 1975 sur les opérations sur la côte ouest* porte reprise du débarbage et des opérations connexes dans les ports de la côte ouest.

Chapitre 33 (24 mars 1975) *Loi concernant les corporations commerciales canadiennes* révisé et refond la législation concernant les corporations commerciales et en assure l'uniformité dans tout le Canada.

Chapitre 34 (24 mars 1975) *Loi modifiant la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies* porte de \$6,000 à \$15,000 le montant maximal qui peut être versé à un producteur à titre de paiements anticipés pour le grain devant être livré en vertu d'un livret de permis.

Chapitre 35 (24 mars 1975) *Loi portant reconnaissance du castor (*castor canadensis*) comme symbole de la souveraineté du Canada.*

Chapitre 36 (25 mars 1975) *Loi n° 1 de 1975 portant affectation de crédits* accorde certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1975.

Chapitre 37 (25 mars 1975) *Loi n° 2 de 1975 portant affectation de crédits* accorde certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1976.

Chapitre 38 (26 mars 1975) *Loi modifiant la Loi nationale sur l'habitation* entre autres dispositions, établit à \$25 milliards le montant global des prêts pour lesquels des polices d'assurance ont été émises sous le régime de la loi; autorise la Société centrale d'hypothèques et de logement à acquérir des terrains, y installer des services et y apporter des améliorations dans le but de les louer à bas prix à des corporations sans but lucratif; autorise des modifications pour encourager la réparation et l'amélioration de logements du type familial ou de facilités de logement du type foyer ou pension, ainsi que la construction de maisons et d'unités en copropriété; autorise la SCHL à accorder des prêts pour des projets de traitement des eaux d'égout et des subventions pour l'élaboration de projets détaillés d'aménagement d'égouts.

Chapitre 39 (24 avril 1975) *Loi de 1975 sur les opérations portuaires du Saint-Laurent* porte reprise du débarbage, de la vérification, du radoub et des opérations connexes dans certains ports de Québec.

Chapitre 40 (24 avril 1975) *Loi modifiant la Loi sur la Commission de réforme du droit* porte de quatre à cinq le nombre de membres à temps plein faisant partie de la Commission de réforme du droit, et élimine les postes de membres à temps partiel.

Chapitre 41 (24 avril 1975) *Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer* autorise le ministre des Transports à obtenir certains renseignements sur les frais des compagnies de chemin de fer.

Chapitre 42 (24 avril 1975) *Loi modifiant la Loi sur l'assurance du service civil* étend les dispositions concernant les enfants, les femmes mariées et non mariées ainsi que les futurs époux et les enfants des femmes non mariées.

Chapitre 43 (24 avril 1975) *Loi abrogeant la Loi sur les spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés et modifiant la Loi sur les marques de commerce.*

Chapitre 44 (8 mai 1975) *Loi modifiant la Loi sur le Sénat et la Chambre des communes, la Loi sur les traitements et la Loi sur les secrétaires parlementaires* porte des augmentations des traitements, des indemnités et des dépenses.

Chapitre 45 (8 mai 1975) *Loi modifiant la Loi sur le crédit agricole* prévoit une augmentation du capital de la Société du crédit agricole; élargit le champ d'application de la Loi en instituant des prêts destinés à l'établissement des jeunes cultivateurs; et fixe le montant des prêts.